

Les communications avec le délégué commercial se feront par téléphone, télécopieur, courrier électronique ou courrier. Le courrier peut être lent au Mexique et il peut s'écouler plusieurs mois avant de pouvoir compléter deux ou trois communications bilatérales avec ce moyen. Malgré des améliorations récentes, les lignes téléphoniques mexicaines ne sont pas encore fiables et les communications par télécopieur n'aboutissent pas toujours. Les méthodes de communication à privilégier sont donc le courrier électronique et les services de messageries.

Les entreprises doivent également avoir conscience du fait que des questions complexes nécessitent parfois, dans le milieu des affaires mexicain, du temps pour y répondre. Les délégués commerciaux n'ont pas toujours facilement accès aux types de renseignements qu'on juge courants au Canada. Les concepts de divulgation et de responsabilité publique des organismes gouvernementaux sont assez vagues dans ce pays. On considère souvent être propriétaire de l'information qu'on détient et on la garde jalousement. Le meilleur outil de recherche au Mexique est donc le contact personnel et cela, beaucoup plus qu'au Canada. De plus, les dirigeants mexicains passent souvent une grande partie de la journée en dehors de leurs bureaux et il n'est pas toujours facile de les joindre. Il est donc, pour toutes ces raisons, fortement conseillé de faire autant de recherches que possible avant de quitter le Canada en accordant tout le temps nécessaire à cette cueillette de renseignements.